



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL  
**COMMUNE DE CORNAUX**

---

## Directives vaisselle réutilisable

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation cantonale et communale relative à l'utilisation de vaisselle réutilisable, voici quelques directives à suivre lors de l'organisation d'une manifestation.

Les manifestations qui empiètent sur le domaine public cantonal ou communal (en jaune et vert sur le plan annexé) sont soumises aux directives. Pour les autres manifestations pas de contraintes avec un plan d'élimination des déchets (sacs taxés ou autres systèmes).

Adresse pour la location ou achat de vaisselle

- Vaisselle réutilisable : [ecomanif.ch](http://ecomanif.ch)
- Vaisselle agréée : [weberservices.ch](http://weberservices.ch) – WeberServices sàrl, 2068 Hauterive

### Exemples de manifestations concernées :

La Fête du Soleil, ainsi que toutes les manifestations se déroulant entièrement ou en partie sur le domaine public cantonal ou communal (voir plan annexé), devront renoncer à toute utilisation de plastique à usage unique.

Les organisateurs et organisatrices d'un festival de musique populaire (Corn'Rock) sont également soumis à l'utilisation de la vaisselle réutilisable ou recyclable.

### Exemples d'événements non soumis :

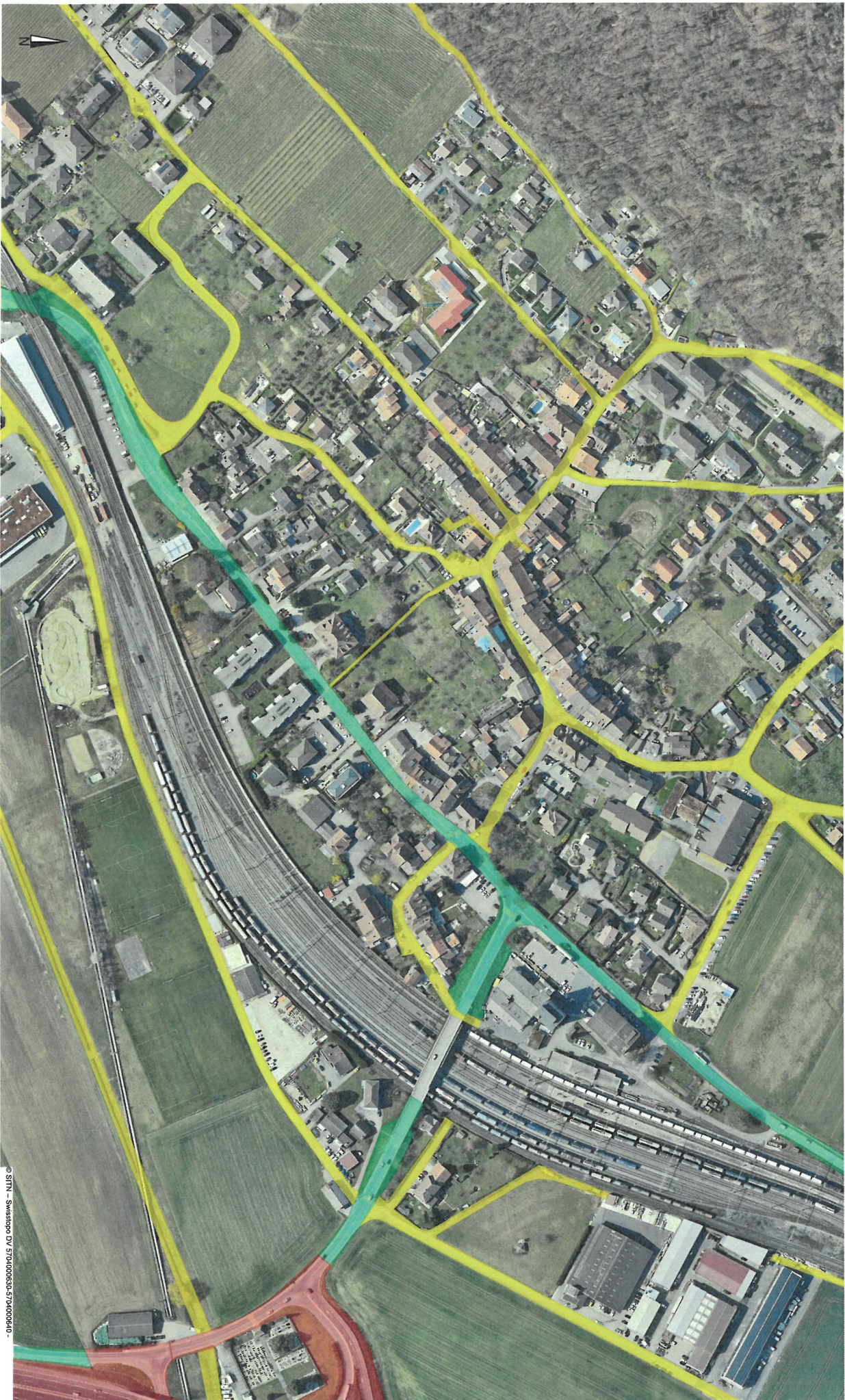
Toutes les manifestations se déroulant à la salle ta'tou, telle que soirée du Chœur d'Hommes, Fanfare, anniversaires, mariages, etc. peuvent continuer d'utiliser du plastique jetable.

Les assemblées générales ne sont pas soumises aux nouvelles directives.

La Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, la Fête scolaire et autres manifestations se déroulant dans le préau du collège ne sont pas soumises à la réglementation.

L'administration communale se tient à votre disposition pour toute question ou complément d'information.

CONSEIL COMMUNAL



Echelle 1:2500



DP

© SITN - SwissTop DV 5701000630-5701000640-